



Cartier Saada : Communication Financière

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2021

BILAN ACTIF

ACTIF	31/03/2021	31/03/2020
Actif Immobilisé	70 004 417,48	76 201 585,76
Ecart d'acquisition	360 859,21	558 687,00
Immobilisations incorporelles	139 170,95	224 068,06
Immobilisations corporelles	64 812 795,56	70 580 253,63
Immobilisations financières	929 210,06	799 856,49
Titres mis en équivalence	3 762 381,70	4 038 720,59
Actif Circulant	186 328 219,35	193 827 477,86
Stocks et en cours	124 506 595,50	120 927 191,65
Clients et comptes rattachés	37 069 683,62	57 942 917,40
Autres Créances et comptes de régularisation	20 782 993,40	14 023 403,41
Titres et valeurs de placement	-	-
Disponibilités	3 968 946,83	933 965,40
Total de l'actif	256 332 636,83	270 029 063,62

BILAN PASSIF

Passif	31/03/2021	31/03/2020
Capitaux propres (part du Groupe)	92 757 685,94	109 750 335,56
Capital	52 650 000,00	52 650 000,00
Primes	2 606 640,90	2 606 640,90
Réserves et Résultats consolidés	37 501 045,04	54 493 694,66
Autres	-	-
Intérêts minoritaires	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-
Dettes	163 574 950,89	160 278 728,06
Emprunts et dettes financières	40 887 990,24	21 587 997,30
Fournisseurs et comptes rattachés	31 876 570,00	41 238 058,51
Autres Dettes et comptes de régularisation	90 810 390,65	97 452 672,25
Total du passif	256 332 636,83	270 029 063,62

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

	31/03/2021	31/03/2020
Chiffres d'affaires	156 715 671,94	216 208 192,01
Autres produits d'exploitations	-	-
Achats consommés	121 880 046,75	152 273 310,17
Charges de personnel	18 663 826,54	20 239 572,31
Autres charges d'exploitation	18 025 338,15	20 072 263,98
Impôts et Taxes	692 652,04	695 972,19
Dotations d'exploitations	9 766 953,98	15 470 119,73
Résultat d'exploitation	- 12 313 145,52	7 456 953,63
Charges et Produits financiers	- 4 522 303,31	- 3 746 873,52
Résultat courant des entreprises intégrés	- 16 835 448,83	3 710 080,11
Charges et Produits non courants	1 771 640,31	3 277 666,77
Impôt sur le résultat	946 122,00	1 123 500,26

Résultat net des entreprises intégrées	- 16 009 930,52	5 864 246,61
---	------------------------	---------------------

Quote part des Entreprises incluses par mise en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 16 009 930,52	5 864 246,61

Intérêts minoritaire	-	-
Résultat net (part du Groupe)	-	-

Résultat net consolidé par action	- 3	1
--	------------	----------

COMPTES CONSOLIDÉS :

L'exercice 2020-2021 est le premier exercice pour lequel le Groupe CARTIER SAADA établit des comptes consolidés groupe.

Les états de synthèse des comptes consolidés groupe CARTIER SAADA font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 92 757 KMAD dont une perte nette consolidée de -16 009 KMAD.

Ces chiffres sont les conséquences d'un exercice très impacté par le contexte de pandémie mondiale qui a fortement impacté la société CARTIER SAADA SA, principale société du groupe qui a connu un recul de son chiffre d'affaires de -22% sur cet exercice.

L'impact des filiales consolidées reste limité sur les comptes consolidés.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont sous influence notable par le groupe et donc consolidées par mise en équivalence.

PRINCIPES COMPTABLES

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005, les états financiers consolidés du Groupe Cartier Saada sont préparés en conformité avec les normes comptables marocaines.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

La mise en équivalence : Lorsque la société mère exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière de sa filiale, celle-ci est consolidée par mise en équivalence. L'influence notable sur la gestion et sur la politique financière d'une entreprise est présumée lorsqu'une société dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont sous influence notable par le groupe et donc consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Activité	% contrôle
STE ZOUBAIRI DISTRIBUTION	DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	32,72%
STE AGRI-OLIVES	GESTION D'EXPLOITATIONS COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES OU AGRICOLE DE SERVICE CIVIL OU MILITAIRE	39,50%

N.B : Les comptes sociaux au 31 mars 2021 ont été publiés dans le journal LA NOUVELLE TRIBUNE du 24/06/2021

Siege social: 285-291 Z.I Sidi Ghanem – Marrakech 40110- Maroc
 Registre de commerce n° 959
 Tél : 00 212 524 33 68 68 - Fax : 00212 524 33 50 74
 E-mail : contact@cartiersaada.com

www.cartiersaada.com



Cartier Saada : Communication Financière

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Cabinet d'Expertise Comptable
FIDACONSEIL sarl
TIJANI ZAHRI
EXPERT COMPTABLE DIPLE-FRANCE
139, Rue Prince Moulay Abdallah
Casablanca

Cabinet d'Expertise Comptable
DIRECTS CONSEILS MAROC
ABDELOUHAS LARAKI
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
353, Boulevard Mohammed V, Angle Bd la Résistance
9^{ème} étage, Belvédère
Casablanca

Cabinet d'Expertise Comptable
FIDACONSEIL sarl
TIJANI ZAHRI
EXPERT COMPTABLE DIPLE-FRANCE
139, Rue Prince Moulay Abdallah
Casablanca

Cabinet d'Expertise Comptable
DIRECTS CONSEILS MAROC
ABDELOUHAS LARAKI
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
353, Boulevard Mohammed V, Angle Bd la Résistance
9^{ème} étage, Belvédère
Casablanca

Aux actionnaires de la société
CARTIER SAADA S.A.
285-291, Nouvelle Zone Industrielle
Sidi Ghanem-Marrakech.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société CARTIER SAADA S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de : **KMAD 92 757** dont une perte nette consolidée de : **KMAD (-16 009)**.

Ces états ont été établis dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 mars 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

La société **CARTIER SAADA S.A** achète la quasi-totalité de ses matières premières auprès d'agriculteurs qui ne justifient pas leur identification fiscale. Ainsi, ces achats sont justifiés par des bons de livraison, de pesée et autres documents établis selon une procédure écrite par la société correspondant aux pratiques dans le secteur selon la direction.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui n'est garanti toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 Juin 2021

Les commissaires aux comptes

FIDACONSEIL-SARL
Tijani ZAHRI
Expert Comptable DIPLE-FRANCE

DIRECTS CONSEILS MAROC-SARL
Abdelouhas LARAKI
Expert Comptable Diplômé



Le Rapport Financier Annuel 2020-2021 est accessible sur www.cartiersaada.com à l'adresse suivante :
https://cartiersaada.com/images/stories/files/rapports_financier/Rapport_financier_annuel_2020-2021_V_publie.pdf

Siege social: 285-291 Z.I Sidi Ghanem – Marrakech 40110- Maroc
Registre de commerce n° 959
Tél : 00 212 524 33 68 68 - Fax : 00212 524 33 50 74
E-mail : contact@cartiersaada.com

www.cartiersaada.com

Messieurs les actionnaires de la société

CARTIER SAADA S.A.
285-291, Nouvelle Zone Industrielle
Sidi Ghanem - Marrakech

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31.03.2021

Messieurs les actionnaires,

Conformément à la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par vos assemblées générales ordinaires des 06/09/2018 et 03/04/2019, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société **CARTIER SAADA S.A** comprenant l'actif et le passif, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31/03/2021. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant : **DH 95.001.010,10** dont le déficit net de l'exercice d'un montant de : **DH (- 13.739.839,50)**.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Les travaux que nous avons effectués nous ont permis de relever la principale réserve suivante :

- la société **CARTIER SAADA S.A** achète la quasi-totalité de ses matières premières auprès d'agriculteurs qui ne justifient pas leur identification fiscale. Ainsi, ces achats sont justifiés par des bons de livraison, de pesée et autres documents établis selon une procédure écrite par la société correspondant aux pratiques dans le secteur selon la direction.

Sous réserve de l'incidence de la situation ci-dessus décrite, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **CARTIER SAADA S.A** au 31-03-2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Fait à Casablanca, le 30 Juin 2021

Les commissaires aux comptes

FIDACONSEIL-SARL
Tijani ZAHRI
Expert Comptable DIPLE-FRANCE

DIRECTS CONSEILS MAROC-SARL
Abdelouhas LARAKI
Expert Comptable Diplômé

